



Age & perspectives

Vous aider, chez vous



Accompagnement
des personnes en situation de handicap

Accompagnements véhiculés

- > pour vos rendez-vous
(médecin, coiffeur...)
- > pour vos loisirs
(déjeuners, salon de thé, cinéma...)
- > pour vos sorties culturelles
(spectacles, musées...)

**Réalisés par un(e) assistant(e)
de vie formé(e),
mieux qu'un taxi,
c'est un réel ACCOMPAGNEMENT.**

30 € de l'heure



163, rue Duguesclin | **69006 LYON** | 04 26 07 65 19

www.ageetperspectives.com

Les aides financières à l'accompagnement véhiculé

Le dispositif « Sortir Plus »

Afin de favoriser la lutte contre l'isolement et faciliter les sorties des personnes qui ont besoin d'être accompagnées hors de leur domicile, les caisses de retraite AGIRC-ARRCO ont mis en place le dispositif « chèque sortir plus ».

Il s'adresse aux personnes âgées à partir de 80 ans qui sont retraitées d'une caisse AGIRC-ARRCO.

Ainsi 3 carnets de chèques par année civile d'une valeur de 150 euros peuvent vous être attribués, afin de vous permettre de régler les interventions à votre domicile.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'AGIRC-ARRCO au 0810 360 560 (possibilité d'être rappelé automatiquement).

Le dispositif « CARSAT »

Vous bénéficiez d'un plan d'action personnalisé par la CARSAT pour une aide ménagère par exemple ; vous pouvez également utiliser cette aide pour des accompagnements véhiculés.



163, rue Duguesclin | **69006 LYON** | 04 26 07 65 19

www.ageetperspectives.com